

## Information à l'attention des parents d'élèves de 5ème

### QU'EST-CE QUE LE DOSSIER PERSONNEL DE L'ÉLÈVE POUR L'ORIENTATION ?

L'orientation des élèves ou des jeunes est une question importante.

Depuis quelques années, les instructions ministérielles préconisent la mise en place dans les établissements scolaires de "l'éducation à l'orientation".

Elle prend la forme d'un programme d'actions diversifiées qui se déroule dans la durée : de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (en collège).

Dans l'établissement, ce programme a été conçu et mis en œuvre par l'équipe de direction avec l'aide du Conseiller d'Orientation Psychologue et en y associant l'ensemble des équipes éducatives. Ce programme a une cohérence interne qui a des objectifs différents selon la classe dans laquelle se trouve l'élève (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>). Il est validé par le conseil d'administration.

Les finalités de cette démarche éducative particulière sont de rendre chaque élève progressivement acteur de son orientation : qu'il s'intéresse à son avenir, qu'il perçoive mieux le rôle de l'école et qu'il y trouve plus de sens, mais aussi naturellement qu'il apprenne à s'orienter, pour élaborer progressivement un projet professionnel qui pourra évoluer dans le temps, mais pour lequel il se sentira concerné.

*C'est pourquoi, au début de la classe de cinquième, chaque élève, à l'occasion d'une heure de vie de classe avec le professeur principal et le Conseiller d'Orientation Psychologue, ouvrira un dossier personnel qui l'accompagnera tout au long de sa scolarité de collège et symbolisera cette préoccupation.*

Ce dossier soutiendra la démarche personnalisée de l'élève dans la préparation de son orientation. Il permettra de rassembler tous les documents soutenant sa réflexion. Il devra être un **lien** entre l'élève, sa famille, ses professeurs et le Conseiller d'Orientation Psychologue à ce sujet.

Il serait souhaitable pour que ce dossier "vive" que les parents s'intéressent à ce qu'il contient et appuient cette initiative. **En 5<sup>ème</sup>, il s'agit surtout d'éveiller l'intérêt de l'élève concernant son avenir, de permettre l'exploration des métiers, de favoriser les recherches personnelles, d'aider à mettre en forme des questions pour soi...**

Les Conseillers d'orientation psychologues  
du CIO d'Ambérieu en Bugey